

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 17 juin 2025
Salle du conseil - mairie

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Gilles BARIAC, conseiller municipal,
- Françoise BERDUCAT, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, 2^{ème} adjointe,
- Michel PLACE, 3^{ème} adjoint,
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal,
- Céline QUESSETTE, 1^{ère} adjointe,
- Muriel SAMAR, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,
- Cyrille TROUBAT, conseiller municipal.

Excusée :

- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale (procuration à Françoise BERDUCAT).

Secrétaire de séance : Muriel SAMAR, conseillère municipale.

ORDRE DU JOUR

- SDE65 : transfert de la compétence « distribution publique de gaz »,
- SDE65 : délibérations travaux enfouissement réseaux,
- Maîtrise d'œuvre travaux réseau eau interconnexion BEAUCENS,
- Information festivités fin d'année,
- Questions diverses.

* * * *

SDE65 : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ »

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal **SOUHAITE** obtenir des précisions sur l'intérêt de ce transfert de compétence avant de se prononcer.

SDE65 : DÉLIBÉRATIONS TRAVAUX ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Ce point est reporté au prochain conseil car nous sommes toujours dans l'attente de la réception des projets de délibérations que le SDE65 doit nous transmettre.

MAÎTRISE D'ŒUVRE TRAVAUX RÉSEAU EAU INTERCONNEXION BEAUCENS

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une partie du réseau d'eau potable de la commune sera repris, travaux prévus en même temps que le projet d'interconnexion de BEAUCENS afin de limiter les coûts.

Le bureau d'étude « BOUBEE-DUPONT », en charge des travaux pour la commune de BEAUCENS, nous propose également un devis pour les travaux concernant notre commune. Ce devis s'élève à 4 400.00 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** le devis de l'entreprise « BOUBEE-DUPONT » d'un montant de 4 400.00 € HT pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réfection partielle du réseau d'eau potable de la commune.

INFORMATION FESTIVITÉS FIN D'ANNÉE

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** des dates des festivités de fin d'année :

- Samedi 13 décembre 2025 : repas des aînés,
- Dimanche 14 décembre 2025 : arbre de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

- **CCPVG : POURSUITE ÉTUDE GOUVERNANCE COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne son accord.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (1 abstention et 9 contre) **NE SOUHAITE PAS** poursuivre l'étude engagée par la CCPVG concernant la gouvernance de compétences « eau et assainissement ».

- **DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER PARCELLE SECTION A N°1017**

→ ne souhaite pas exercer son droit de préemption.